

Carrefour

contact

**Boucherie
à
la coupe**

**Point
chaud**

ST-QUENTIN-LA-POTERIE

Place du marché
Ouvert du lundi au samedi de 8h à 20h
et le dimanche de 9h à 13h

Tél. 04 66 22 17 05

**Traiteur
fabriqué
sur place**

**Vente de
gaz**

SOCIÉTÉ CLEMENCON FRÈRES

Elagage d'arbres
Assistance technique

NAVACELLES

Tél. 04.66.24.89.45

ALLO... 04 66 22 28 28 7J/7 24H/24

18 véhicules

Taxis Nabais Les MOYENS de dire OUI

NOUVEAU

accès PMR

8 places

Personnes à mobilité réduite

Facilite tous vos déplacements

DEPASSE ENERGIES

FUEL DOMESTIQUE
GASOIL

NOUVEAU

LIVRAISON RAPIDE

GNR
GASOIL NON ROUTIER

RAMONAGE DE CHEMINÉE
ENTRETIEN / DEPANNAGE CHAUDIÈRE

6 JOURS SUR 7 ET FACILITES DE PAIEMENT

30700 VALLABRIX 04 66 22 06 08

THERMIQUE DU MIDI

Installation chauffage
plomberie

Z.A. du Berret
30200 BAGNOLS / CEZE

Tél. 04.66.89.65.44

MENUISERIE ALU - PVC - BOIS
VOLET - PORTAIL - RIDEAU
STORE - MOUSTICHAIRE
VITRERIE - MIROITERIE
SERRURERIE

Pascal BRUGUIER
Rue de la Tourette
30330 POUGNADORESSÉ

Bruguier Menuiserie

BM

06.82.24.69.69

Email : bruguier.menuiserie@orange.fr
Site : www.bruguier-menuiserie.com

Le Mot du maire

“ Tout d’abord, je tiens à souhaiter la bienvenue aux personnes nouvellement installées sur la commune. Vingt et une familles ont choisi Saint Laurent la Vernède en 2017, preuve que notre village reste très attractif.

Les associations ont encore démontré leur dynamisme, organisant de multiples manifestations tout au long des saisons. Un grand merci à tous les bénévoles.

J’espère que cette année sera plus clémente pour Saint Laurent ; 2017 s’est achevée avec ses joies mais malheureusement aussi avec ses peines, de nombreuses familles ayant perdu un être cher, parfois très jeune.

Le 10 mars, l’inauguration de la caserne de gendarmerie en présence du Ministre de l’Intérieur et du Commandant de Gendarmerie du Gard a été un moment important pour la commune. Cet événement cordial marque l’aboutissement d’un dossier complexe qui a nécessité près de 10 ans de travail.

La tranche 1 de l’aménagement de la traversée du village nous a mobilisés pendant près de sept mois. Vous trouverez le détail des différents travaux dans le compte-rendu des réalisations.

Je tiens à remercier très chaleureusement les riverains, directement impactés par les nuisances liées aux travaux sur la Route Départementale n° 23, mais aussi tous les Saint Laurentais pour la patience et le civisme dont ils ont fait preuve pendant le chantier.

La tranche 2 va être initiée avec le dépôt des dossiers de demandes de subventions auprès du Conseil Départemental, de l’Etat et de la Région Occitanie.

Actuellement, Saint Laurent la Vernède participe, avec quatre communes du bassin de la Tave, au projet de création d’une Maison de Santé Pluri-professionnelle (MSP) regroupant en un même lieu des professionnels de santé. L’objectif de la structure sera d’enrichir l’offre de soins de notre territoire.

Les conclusions de l’étude d’opportunité, commandée par les cinq communes, nous a confortés dans la poursuite de notre projet. En effet, au regard à la fois des besoins de la population et des perspectives d’évolution de l’offre de soins de proximité, le projet de MSP s’avère opportun.

Et enfin, des travaux de voirie vont être réalisés sur les chemins communaux. Nombre d’entre eux nécessitent d’être remis en état.

L’équipe municipale et moi-même avons le plaisir de vous souhaiter ainsi qu’à toutes les personnes qui vous sont chères, une excellente année 2018 ; qu’elle vous apporte santé, bonheur et sérénité. ”

Bien à vous,
le Maire
J. GUARDIOLA



État Civil

(Copie du registre de l'état civil)

NAISSANCES

GARCIA BALTAR Luz, 06 février
RAMIREZ Candice, 31 mars
ABATI Lison, 19 mai
ROUX Chloé, 04 juillet
SANCHEZ Malya, 25 décembre

MARIAGES

PUECH Grégory et NALLET Sophie, 19 août

DECES

PESENTI Giovanni, 15 janvier
PICARD Raymonde, veuve PUJOLAS, 15 mars
HAMEL Bernard, 26 avril
GARBACZ Joseph, 30 mai
CHAPMAN Malcolm, 04 septembre
FAURE Simone, épouse ALMERAS, 06 octobre
JULLIAN Jean-François, 13 novembre
COULOMBEL René, 15 novembre
MEYNIER Suzanne, épouse CHAMPEAU, 02 décembre
CHABALIER Nelly, épouse LAURENS, 08 décembre
GUILLE Daniel, 08 décembre
FRAISSINET Georges, 18 décembre

PRES DE CHEZ VOUS

Mr. Bricolage
On peut compter sur lui.

ZA Pont des Charrettes - UZES - Tél. 04.66.03.09.10



Auto - Habitation - Santé
Retraite - Épargne - Banque

24 av. de la gare - 30700 UZES

Tél. 04.66.22.26.22 Fax. 04.66.22.10.04

Katia Fleurs



Les arches de St Quentin 1, place du marché
30700 Saint-Quentin-la-Poterie
Tél. 04 66 22 42 96 - Port. 06 15 13 59 73
à distance

Comptoir
du Village

Gamm Vert



Poterie
Ménager
Végétaux
Jardinage
Produits Piscine
Vêtements de Travail
Alimentation Animale

Luc Veyrat

14 av Pierre de Cabissolle • 30700 Saint-Quentin-la-Poterie
Tél. 04 66 57 32 74/06 73 59 35 44 • Fax. 04 66 57 32 76
lisa.st-quentin@groupsud.com

BAZALGETTE

Terrassement, VRD, Canalisations, Assainissements,
Travaux Particuliers, Maçonnerie, Rénovation

Tél 04 66 72 80 54 – Fax 04 66 72 83 01
e-mail : bazalgette.btp@orange.fr
30580 FONTARECHES

ECOLE DE CONDUITE ST QUENTINOISE

Formation B et AAC

Rue de la fontaine

ST QUENTIN LA POTERIE

Tél. 04.66.03.08.95 et Tél. 06.86.89.56.33

BABY JUNIOR

Chaussures pour enfants

35, rue de la République
30200 BAGNOLS SUR CEZE

Infos pratiques

MAIRIE :

Tél. 04.66.72.80.82 Fax : 04.66.72.85.41
E-mail : mairie.stlaurent-lavernede@wanadoo.fr
Site internet: www.saint-laurent-la-vernede.fr
Secrétariat ouvert de 9 h à 12 h du lundi au vendredi
et de 14 h à 17 h le mardi et le jeudi.
Permanence du Maire ou du 1er adjoint le mardi
De 11h 00 à 12 h 00 ou sur rendez-vous.
Tél. du Maire : 06.73.91.14.46

ECOLLES :

- Tél.: 04.66.30.03.22 à Saint Laurent
- Tél.: 04.66.72.80.91 à La Bastide d'Engras
- Tél.: 04.66.72.86.38 à Fontarèches
- Tél.: 04.66.72.83.59 à La Bruguière

CANTINE SCOLAIRE :

Tél. 04.66.72.70.47 (répondeur et heures de repas)

SYNDICAT INTERCOMMUNAL pour le REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE DE LA VALLEE DE LA TAVE (S.I.R.P.V.T.) : Tél. 04.66.72.88.21

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT :

7, Impasse de la Durande
Tél. et renseignements : 04.66.72.88.21
Portable : 06.32.11.89.53 / 06.76.83.26.11

AGENCE POSTALE COMMUNALE:

Place du monument aux Morts. Tél. 04.66.50.12.77
Ouvverte le mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi
de 09h00 à 12h00. Fermée le lundi.

MEDIATHEQUE : Foyer André Turion.

Ouverture : mardi de 10h à 12h et de 16h à 18h,
mercredi de 16h à 18h.

STADE MUNICIPAL, VESTIAIRES ET WC PUBLICS : place des Platanes.

COURT DE TENNIS : route d'Uzès.
Tél. 04.66.72.85.34

ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES :

Juillet et août : mardi matin et vendredi matin,
Les autres mois : vendredi matin.

TRI SELECTIF

Container à verre et à papier et « objets creux »
Place des Platanes, route de Cavillargues et chemin de la Durande.

Bornes textiles :

Près de la salle polyvalente (côté Est).

DECHETTERIE INTERCOMMUNALE de VALLABRIX ou de LUSSAN

Renseignements : SICTOMU : 04.66.22.13.70

GENDARMERIE : Tel : 04.66.72.90.01 ou 17

POMPIERS UZES : Tél. 18 ou 112

ENEDIS (Ex E.R.D.F) dépannage : Tél. 09.726.750.30

POLE EMPLOI : à Bagnols sur Cèze. Tél. 3949

DEFIBRILATEUR : à côté de l'entrée Est du foyer Turion

INFIRMIERES LIBERALES à St Laurent la Vernède
Mmes MESTRIES et BRENAC : Tél. 04.66.72.71.17
ou 06.16.13.54.24

Mme CHASTELAN : 07.87.51.02.84. (Ancien cabinet Cambon)

Mmes ANDREI, RIGOUARD et VIDAL :
Tél. 06.33.01.63.07

CABINETS DE MEDECINS les plus proches :

- à St Quentin la Poterie, à Cavillargues, à Lussan, à St Marcel de Careiret.

KINESITHEPEUTE à St Laurent la Vernède

Mr FANTIN : Tél. 06.74.78.78.38 (déplacement à domicile)

PEDICURE PODOLOGUE à Cavillargues

Mme GERTOSIO Tél. 04.66.50.19.96

PHARMACIES - les plus proches :

- à St Quentin la Poterie : Tél. 04.66.22.18.15
- à Cavillargues : Tél. 04.66.82.07.74

HOPITAL GENERAL à Bagnols sur Cèze

Tél. 04.66.79.10.11

CLINIQUE La Garaud à Bagnols sur Cèze

Tél. 04.66.90.60.60

ASSISTANTES MATERNELLES

à St Laurent La Vernède

Laurence CHRISTOL : Tél : 06.61.13.11.80

Audrey SEGURA : Tél. 06.16.15.68.33

Sandrine PIERRARD : Tél : 04.66.58.46.02

MICRO-CRECHE INTERCOMMUNALE :

- à La Bruguière Tél. 04.66.01.84.45

OFFICES RELIGIEUX :

- Messe : dates affichées sur la porte de l'église
- Culte protestant : à Uzès.

CORRESPONDANTS DE PRESSE :

Midi Libre : Nathalie POMMET Tél. 06.73.65.46.11

Le Républicain :

Patricia BARSOTTI. Tél. 06.16.29.00.80

SERVICE DES CARS :

Départ St Laurent du lundi au samedi : 7 h 20

Arrivée Nîmes gare routière : 8 h 40.

Départ St Laurent dimanche : 7 h 20

Arrivée Nîmes gare routière : 9 h 55

Départ Nîmes gare routière du lundi au vend. : 10 h 00

Arrivée St Laurent : 12 h 30.

Départ Nîmes gare routière du lundi au dim. : 16 h 45

Arrivée St Laurent : 18 h 00.

S.P.A : Refuge des garrigues, à Vallérargues.

Tél. 04.66.72.93.20

FOURRIERE : Refuge des garrigues, à Vallérargues.

Tél. 04.66.72.82.86

Carrière et dépôt d'agréats – Blocs - Gabions

fabrication de matériaux calcaires concassés - sable - gravier - mélange de béton - gravier de décoration - matériaux alluvionnaire - vente aux professionnels et aux particuliers. Livraison possible.

Contact :

07 77 38 00 26



exploitation@lescalcairesdugard.com

Carrière de Saint Laurent La Vernède 30330
lieu-dit « Bois de St Laurent »

CAVE COOPERATIVE VINICOLE DE FOISSAC

Vin de Pays Duché d'Uzès
Vin de Pays d'Oc

Tél. 04.66.22.03.10 Fax: 04.66.22.57.22

cleanvap 30

Nettoyage et désinfection
de climatisation et dérivés.
Particuliers et professionnels

07 71 24 91 88 - cleanvap30@gmail.com
30330 - St Laurent la Vernède

Jérôme REBUFFAT

Intervention dans le département du Gard Particuliers - Professionnels - Collectivités



- α Installation et rénovation d'assainissement non collectif
- α Débouchage canalisations
- α Inspection caméra
- α Vidange fosses septiques
- α Bacs à graisses
- α Nettoyage haute pression des canalisations
- α Entretien de mini stations
- α Terrassement

Contact au 06 19 44 79 92 – 04 66 72 84 42

Par mail alphavidange30@orange.fr

Sur internet www.alpha-vidange-assainissement.fr

Alpha Vidange situé à 1 Chemin de Cocovèse 30330 Saint Laurent la Vernède

TARIFS DE LOCATION : Une table et deux bancs «primevères» : 6 € (48 heures) Caution : 150 €

SALLE POLYVALENTE
HABITANTS DE ST-LAURENT-LA-VERNÈDE
Journée ou soirée : 180 € Caution : 700 €(matériel) + 100 €(propreté)
Week-end : 230 € Caution : 700 €(matériel) + 100 €(propreté)

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE POUR LES PERSONNES AGÉES

pour tout renseignement : Tél. 04 66 22 48 43 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Les Cuisines de l'Uzège : 2, place du Dr Devèze - 30700 UZES

DÉCHETTERIES DE NOTRE SECTEUR

JOURS et HORAIRES D'OUVERTURE de 8h30 à 11h45 et 14h à 17h15	VALLABRIX	LUSSAN
LUNDI		X
MARDI	X	
MERCREDI	X	X
SAMEDI	X	X

TARIFS DES CONCESSIONS DU CIMETIÈRE

Concession trentenaire :	4 m ² : 340 €	6 m ² : 420 €
Concession cinquantenaire :	4 m ² : 420 €	6 m ² : 510 €
Concession columbarium (50 ans) :	Emplacement (4 urnes) : 500 €	

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Pour l'année 2018, l'enlèvement des encombrants à domicile pour les personnes âgées ou à mobilité réduite, est fixé aux dates suivantes :

- Mardi 6 mars,
- Mardi 5 juin,
- Mardi 4 septembre,
- Mardi 4 décembre.

L'inscription doit se faire impérativement en mairie au plus tard la veille du jour souhaité.

Les **végétaux** et les **pneus** ne sont pas acceptés.

ECLAIRAGE PUBLIC

Les dysfonctionnements sur le réseau de l'éclairage public sont à signaler au secrétariat de mairie (lampe grillée, réseau hors tension, etc.).

Vin de pays
DUCHE D'UZES
Blanc, rosé et rouge.

Vin de pays d'OC
Blanc, rosé, rouge.

Merlot.

Fontaine à vin.

DOMAINE
NATURA

Impasse des charrettes
Route de Fontarèches
30330 Saint Laurent la vernède
Tél/fax : 04 66 72 89 01
E-mail : domainenatura@gmail.com
Ouvert de 10h à 12h et de 15h à 18h

Fruits de saison :

- Cerises
- Abricots
- Figs
- Prunes

Cueillette aux
vergers durant
toute la saison

Produits du terroir

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé



TERRASSEMENT—ASSAINISSEMENT

TRAVAUX AVEC BRISE ROCHE



Christophe SOUCHON

☎ 04.66.72.87.40
📞 06.03.83.54.19



Jardin des plantes médicinales Atelier-Boutique Partenaire des Laboratoires Biogemma

MEYNIER
Catherine

Ch. Serre de Griots / Gaujargues
30330 CAVILLARGUES
06 13 19 89 49
cat.meynier@gmail.com

ACUPRESSION
& PLANTES

Soins en acupression
Réflexologie plantaire
E.F.T.
Phytothérapie & Aromathérapie

Marché hebdomadaire : mardi matin à St-Laurent-la-Vernède

VENTE DE FROMAGES FERMIERS

DELARBRE Patricia

Le mardi matin,
Place du monument aux morts



Bar Restaurant
Tapas, Grillades, à la carte
Menu du jour le midi

Au Solo

04 66 63 42 12
1 place des platanes
30330 St Laurent la Vernède

BEAUTY LIFT

(institut de beauté)

**Vous accueillez dans un cadre zen,
pour des soins
minceurs (cellu M6),
des soins anti-âge à l'oxygène
(intraceuticals)
et le blanchiment dentaire.**

**Epilations, modelage,
soins corps / visage
et maquillages**

Capucine CHERENCE
21, rte de Fontarèches
Saint Laurent la Vernède

☎ **07.82.98.42.59**
www.beautylift-uzes.fr



PASCAL MULTISERVICES
PASCAL DONDEL

30330 Saint Laurent la Vernède
06.87.84.19.31
04.34.28.76.22
travaux de maçonnerie, carrelage, placo
clôture, peinture, tout bricolage, travaux mini-
pelle ect....

conservez cette carte
elle peut vous être utile

DECLARATION DE CATASTROPHES NATURELLES SECHERESSE

La sécheresse qui a sévit durant plusieurs mois dans notre région a fait se rétracter fortement les sols contenant des argiles, de ce fait de nombreuses maisons d'habitation de la commune se sont fissurées. Par voie d'affichage, la mairie a demandé aux personnes concernées de venir déclarer leur sinistre.

Devant le nombre important de préjudices (29 à ce jour), une demande de classement en état de Catastrophes Naturelles sécheresses a été déposée auprès de M. le Préfet du Gard.

La décision de M. le Préfet est essentielle en ce domaine, le classement de la commune permettrait aux sinistrés de prétendre à une indemnisation auprès de leur compagnie d'assurance.

DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURES

Certificats d'immatriculation

A partir du 2 novembre 2017, toutes les demandes de certificats d'immatriculation s'effectueront sur le site de l'Agence Nationale des Titres sécurisés (ANTS) à l'adresse :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Les professionnels de l'automobile habilités peuvent procéder à des opérations d'immatriculation des véhicules.

PERMIS DE CONDUIRE

Toutes les demandes de permis de conduire devront avoir lieu sur le site de l'ANTS :

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Les demandes de permis internationaux se feront sur le site : <http://www.gard.gouv.fr/>

Les échanges de permis étrangers pour les usagers ne possédant pas la nationalité française ou non ressortissants d'un Etat membre de l'Union Européenne, ou de l'espace économique européen, ou suisses ou monégasques s'effectuera exclusivement à la Préfecture du Gard, direction de l'accueil et des missions de proximité, bureau du séjour des étrangers, 1, rue Guillemette à Nîmes.

AIDE À LA DÉMATÉRIALISATION

Le site Internet : <https://www.maisondeserviceau-public.fr/carte-msap> énumère la liste des Maisons de Services Au Public (MSAP).

Des espaces numériques seront proposés à la Préfecture du Gard de 8h30 à 17h00, à la sous-préfecture d'Alès de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30 et à la sous-préfecture du Vigan de 9h00 à 11h30.

Un serveur vocal d'information destiné aux usagers concernant les démarches permis de conduire, immatriculation, carte nationale d'identité, passeport est accessible au 3400 (0.06 € la minute + prix d'un appel local).



Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle **gouv.fr**
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie. En cas de perte, je la déclare en ligne. Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :

- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule
- Autre motif

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique «services associés» puis «immatriculer mon véhicule».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

CARTES D'IDENTITÉS ET PASSEPORTS

Depuis le 7 mars 2012, le service des Cartes Nationales d'Identité (CNI) et des passeports de la mairie de Saint Laurent la Vernède est fermé du fait de la déterritorialisation de la procédure.

Un accompagnement peut cependant être proposé pour la constitution des pré-demandes qui doivent se faire sur le site passeport.ants.gouv.fr.

Il convient alors de contacter une mairie équipée du dispositif de recueil d'empreintes pour obtenir les modalités d'accueil.

Les mairies habilitées les plus proches sont : Bagnols sur Cèze, Laudun - L'Ardoise et Uzès.

PACTES CIVILS DE SOLIDARITE (Pacs)

A partir du 1er novembre 2017, l'enregistrement des déclarations conjointes des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie de résidence commune ou auprès d'un notaire. Le transfert de compétence des tribunaux d'instance vers les mairies concernant l'enregistrement et la gestion des PACS est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXIème siècle.

Les partenaires qui ont leur résidence commune à l'étranger doivent s'adresser au consulat de France compétent.

Pour toute demande de conclusion d'un PACS, il conviendra de prendre rendez-vous préalablement. Pour rappel : le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer.

NAVETTES DE BUS

Cette année encore, les navettes gratuites de la communauté de communes Pays d'Uzès ont sillonné, du 6 mai au 21 septembre, le territoire de l'Uzège. Elles ont desservi les mercredis et samedis le marché d'Uzès et le vendredi celui de Saint Quentin la Poterie.

Pour plus de renseignements : www.ccpaysduzes.fr

DISPOSITIF HABITER MIEUX

Propriétaires occupants, faites des économies d'énergie !

Factures d'énergie importantes, isolation défaillante, système de chauffage non performant, logement vieillissant...Le Conseil Départemental et l'ANAH financent sur le territoire hors agglomérations du département le programme Habiter Mieux. Il s'agit d'un dispositif d'aide aux travaux d'amélioration thermique des logements.

Ce programme peut vous concerner si vous êtes propriétaire occupant relevant des revenus plafonds tels que définis par l'ANAH (cf site du Conseil Départemental www.gard.fr) et que votre

logement, mal isolé ou mal chauffé, vous coûte trop cher en énergie.

Les aides peuvent être de 35 à 50 % du montant des travaux, plus une prime de 4000 €.

Si vous désirez savoir si vous pouvez être bénéficiaires, prenez contact avec Habitat et Développement au 04.66.21.92.70. (le mardi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 17h) ou par courriel : contact@habitatdeveloppement.fr.

CENTRE DE LOISIRS D'ETE

Le centre de loisirs de Saint Laurent la Vernède ouvrira ses portes début juillet, comme à l'accoutumée, pour une durée de 4 à 5 semaines. Cette activité, organisée par le Centre Social Intercommunal de Saint Quentin la Poterie, sera annoncée au mois de juin, par un affichage apposé en mairie et dans les écoles du Regroupement Pédagogique.

Cette année, le Conseil Municipal a décidé d'adhérer au Centre Social. Cette adhésion permet aux habitants de participer à toutes les activités organisées dans les différents secteurs suivants :

- Secteur Enfance

Temps d'animation et de loisirs, pour les enfants de 3 à 11 ans, sur les périodes scolaires et extrascolaires.

- Secteur Jeunes

Accueil des adolescents de 11 à 25 ans.

- Secteur Familles

Espace Parentalité : Actions diverses pour trouver ensemble des réponses aux besoins et aux attentes des parents.

Espace Famille : Lieu de rencontres et de participation de tous les habitants.

- Secteur Socio-professionnel

Suivi et accompagnement de personnes en difficultés sociales et professionnelles.

- Secteur Activités Socio-culturelles et vie associative

Loisirs tout public : musique, sport, activités manuelles ou culturelles, bien-être.

Animation de réseaux associatifs.



A ST LAURENT LA VERNEDE



ARTISAN PLÂTRIER

DIAZ José

Chemin de la Roquevinière

Tél. 04.66.72.82.50

BOIS DE CHAUFFAGE

PESENTI Jean-Luc

Le village

Tél. 04.66.72.80.20 (journée)

Tél. 04.66.72.82.42



l'Épicerie
DE LA VERNÈDE

ALIMENTATION
CAFÉ TABAC PRESSE GAZ
LIVRAISON À DOMICILE
ROTISSERIE PHOTOCOPIES

1 PLACE DU MONUMENT AUX MORTS
30330 ST LAURENT LA VERNÈDE
☎ 04 66 72 85 65

Sylvain DALVERNY

Electricité - Automatismes
Chauffage - Climatisation
Installation Antennes Terrestres & Satellites

☎ 06 73 15 79 30

mail: sylvain.dalverny@wanadoo.fr
3, Rte de Bagnols/Ceze 30330 St LAURENT LA VERNÈDE

Les Jardins d'Agrigente



Entretien et Création
d'espaces verts
Elagage, Abattage et
Débroussaillage

DI STEFANO gaëtan
Paysagiste Diplômé
Chemin des Verriers
30330 St Laurent La Vernède
Tél. 07-89-03-76-88

Charme et Terroir Immobilier

www.ctiuzes.com



Isabelle Brughera
06 18 21 92 85

Rte de Fontarèches - Domaine Natura - 30330 St Laurent la Vernède
Tél/Fax: 04 66 72 98 71 E-mail: contact@ctiuzes.com

JUST FRANCE

*Le bien être ou les maux de tous les
jours par les plantes et les huiles
essentielles*

Votre conseillère :

VERONIQUE DIAZ

Tél. 06.32.05.23.62

tion, de la gym du cerveau (Brain Gym), des jeux coopératifs, de la relaxation et visualisation guidée, de la méditation, des temps de paroles et d'échange. Le cycle programmé à st Laurent la Vernède se termine, nous remercions la municipalité d'avoir prêté le petit foyer communal.

L'association est aussi présente auprès de structures et propose des ateliers créatifs et artistiques mêlant différents moyens d'expression (cinéma d'animation, théâtre d'ombres chinoises, arts et recyclage, ateliers photos...) ; ainsi qu'auprès des particuliers pour l'organisation d'événements (anniversaire d'enfants et autres..).

Les prévisions pour 2018 :

Les activités (4-10 ans) bimensuelles « Anglais – Bien-être » se poursuivent sur Uzès à Santosha.

Lors des vacances de février et de Pâques, nous proposerons à st Laurent la Vernède des stages enfants ARGILE à thème : découvrir la matière par le jeu de barbotine, apprentissage des différentes techniques, la boule, le colombin, la plaque, les empreintes... se représenter (en volume ou bas relief)

D'autres événements sont programmés dans le secteur et au-delà : des ateliers parents-enfants pour apprendre la routine de massage, du yoga en famille, l'idée est de créer des moments privilégiés pour soigner la relation avec l'enfant, pouvoir consacrer du temps à chacun et on sait tous que c'est un défi (entre le travail, les courses, la maison...) ! Ces ateliers sont des moyens qui aident, pour « décoller » du quotidien, pour lâcher prise, pour créer du lien avec nos enfants joyeusement et dans la détente.

Si vous souhaitez nous suivre c'est sur la page facebook ARTpente Le Monde, pour nous joindre c'est au 06.13.83.43.48 (kathy).

Merci d'avoir pris le temps de nous lire, au plaisir de vous rencontrer ou de vous retrouver... en attendant nous souhaitons à tous une merveilleuse année 2018.



« LI REBOUSSIE »

L'année 2017 a été jalonnée de diverses rencontres entre adhérents et notamment une sortie en juin au Cailar, où les participants ont pu visiter la petite Camargue en charrette et suivre un Abrivado, puis partager un repas typique servi par l'organisateur, avant d'aller assister à une course de taureaux dans les arènes. L'été s'est terminé, comme chaque année, par la journée « platanesque » qui a réuni adhérents et sympathisants autour d'une gouteuse agrillade saint gilloise, puis de la belote et du concours de pétanque à la mêlée. Une bien belle journée réunissant parents, enfants et grands-parents, amis, jeunes et moins jeunes, cette manifestation étant également ouverte à tous. Le séjour annuel du mois d'octobre s'est déroulé cette année en haute Corse, où c'était encore l'été, puisque le groupe a pu profiter des baignades, des magnifiques paysages, et faire de belles visites, toujours dans la bonne humeur... L'année s'est terminée par une sympathique soirée « cassoulet ».

Nous souhaitons à tous une bonne et heureuse année 2018.



PRESENCE 30

Libérez vous des tâches du quotidien !

Depuis plus de 40 ans, Présence 30 répond à vos soucis du quotidien par la mise à disposition de personnels qualifiés, soucieux d'effectuer leur travail avec rigueur, que ce soit pour les tâches ménagères, le jardinage et le bricolage ou bien encore la garde de vos enfants, de votre domicile ou de vos animaux de compagnie en votre absence.

Il est possible d'obtenir une aide financière (APA, PCH, CAF, caisses de retraite, mutuelles, etc.) et / ou de bénéficier de 50% de réduction d'impôts (selon la législation en vigueur, sous condition d'éligibilité).

Les avantages

Aide à Domicile

Ménage

Repassage

Garde d'enfants

Gardiennage du domicile et des animaux

Jardinage

Bricolage

Téléassistance

- 50% de réduction ou de crédit d'impôt (selon la législation en vigueur et sous condition d'éligibilité)
- Pas de frais de dossier, ni d'adhésion, ni de résiliation
- Devis gratuit
- CESA préfinancé accepté
- Personnel à votre écoute
- Intervenants formés et qualifiés
- Etude des besoins au domicile et recherche d'aide au financement
- Suivi de la prestation : enquête de satisfaction, visite à domicile
- Simplicité, interventions "clé en main".
- Continuité et effectivité du service (télégestion,...)
- Remplacement du salarié absent (congrès, maladie,...)
- Assurance responsabilité civile en cas de dommage
- Facture, une fois la prestation réalisée
- Attestation fiscale annuelle

Présence 30 est l'un des principaux employeurs du Gard et recrute toute l'année des intervenants à domicile (candidature à envoyer à recrutement@presence30.fr).



Sur la commune de SAINT LAURENT LA VERNEDE, ce sont 20 usagers qui bénéficient de prestations de qualité, assurées par 3 Aides à Domicile qualifiées et formées aux exigences du métier.

Pour une information plus complète et un accès à ces services, vous pouvez contacter :

📞 **Référent Local** : Madame Anne-Marie SOULIER, Référent Local de l'association sur SAINT LAURENT LA VERNEDE au 06 29 38 95 77

📞 **Agence** : Esplanade André Mourgue – 30200 BAGNOLS SUR CEZE - Tél. : 04 66 70 50 57 (lundi au vendredi : 9h00-12h00 / 14h00-17h00)

Site internet : www.presence30.fr – **E-mail** : p30@presence30.fr

Facebook : [presence 30](https://www.facebook.com/presence30)

VOEUX DU MAIRE



Comme chaque début d'année, le maire et ses adjoints ont invité la population du village à une réunion publique, qui s'est tenue le 6 janvier, et au cours de laquelle, outre la traditionnelle présentation des vœux, le maire a rappelé le bilan 2017, dont les principales réalisations sont l'aménagement de la traversée du village (1ère tranche), l'installation de la climatisation à l'école, la cantine et la salle polyvalente, et l'installation d'une stèle commémorative sur la place du monument aux Morts ; il a également présenté les dossiers en cours dont le principal est la création d'une maison de santé pluri professionnelle en collaboration avec les communes voisines, et présenté les projets pour 2018. Il a, de plus, fait un compte rendu des projets du syndicat des eaux. Ensuite les adjoints ont informé les auditeurs sur l'école, la bibliothèque, le SICTOMU et les diverses manifestations ayant jalonné l'année 2017. Ensuite la parole a été donnée au public qui a posé quelques questions. La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié.

NOUVEAUX ARRIVANTS



Le 13 janvier 2018, le maire et quelques conseillers ont reçu, à la salle polyvalente, les nouveaux arrivants qui avaient répondu à l'invitation, ainsi que les représentants des associations. Cette réception est pour eux, l'occasion de s'informer sur la vie de leur nouvelle communauté, et de rencontrer ces associations qui font vivre le village. Six familles arrivées dans le courant de l'année 2017 avaient répondu à l'invitation. Cette réception, qui s'est déroulée en fin de matinée, s'est terminée autour d'un apéritif convivial.

MEDIATHEQUE

Depuis le mois d'avril 2017, il y a eu un changement de bénévoles à la médiathèque : elle est gérée désormais par Mmes Eliane CAVIN, Annie GALL et Véronique LEPINE. La médiathèque est gratuite et ouverte à tous, il faut uniquement justifier de son domicile (communes du réseau). A ce jour, 197 usagers sont inscrits, le nombre de lecteurs est constant, ce résultat est le fruit d'un effort collectif.

Afin de permettre aux élèves de se rendre à la médiathèque, les horaires ont été changés à partir de novembre 2017 : mardi de 10h à 12 h, de 16h à 18h et le mercredi de 16h à 18h. Il est à noter une augmentation de participants aux journées « Don de Livres » ; par contre, l'exposition « LIVRES DETOURNÉS » n'a pas eu l'impact voulu auprès des adultes, même si les enfants ont beaucoup apprécié. Du nouveau sur le réseau des bibliothèques Pays d'Uzès. En 2018, sera mis en place un réseau de bibliothèque étendu à 19 communes, comprenant les 5 structures du



premier réseau (médiathèque de Belvezet, bibliothèque de Lussan, la Bastide d'Engras, Fons sur Lussan, et médiathèque de St Laurent la Vernède), la médiathèque intercommunale d'Uzès (devenue intercommunale en janvier 2016), les médiathèques de Montaren, St Quentin la Poterie, Vallabrix et les autres bibliothèques communales du territoire intercommunal.

Outre un logiciel de gestion de bibliothèque et un portail internet commun en cours de mise en place, trois médiathèques deviendront intercommunales début 2018, il s'agit de Belvezet, Montaren et St Quentin la poterie.

Des journées de formation permettront des rencontres et des échanges, une rationalisation et une harmonisation des pratiques de bibliothéconomie, une mise en commun des moyens et des compétences. Le fond documentaire proposé au public sera enrichi et accessible sur tout le territoire, il y aura une carte lecteur utilisable dans toutes les structures, une navette et la possibilité de réservations en ligne (sur le portail).

Les petites structures communales pourront obtenir de l'aide de l'équipe de professionnels, elles pourront ainsi s'appuyer sur le réseau, pour enrichir leurs collections, dynamiser leur bibliothèque, participer à des thématiques communes et bénéficier d'animations, telles que conférences, spectacles et expositions. Des actions en faveur de la lecture (déjà en place avec livres en balade, don de livres durant le mois de septembre dans les bibliothèques) des animations thématiques communes, comme en 2017 « le printemps du développement durable », qui a vu nombre d'actions et d'expositions sur le territoire. Mais aussi l'opération commune « pochettes surprises » ou la « bibliothèque au soleil » l'été aux Amandiers à Uzès, où beaucoup de bibliothécaires viennent lire des albums aux enfants.

Avec le portail, la possibilité de faire connaître leur fond et leurs coups de cœurs, les animations et d'avoir une visibilité interactive pour leurs lecteurs. De connaître également les actions des autres bibliothèques et de pouvoir s'y associer.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur :

www.lecturepaysduzes.cassioweb.com

Référente : Mme Véronique LEPINE

contact bibliotheque.stlaurent-lavernede@orange.fr

piéd, à cheval, en moto, la nouveauté sans doute en vélo, pour le plus grand bonheur de tous les amateurs de nature.

Une idée de sortie pour visiter une distillerie début juillet est en projet. Pour ceux qui seraient intéressés, veuillez-vous faire connaître pour une meilleure organisation.

L'assemblée générale se tiendra le dimanche 04 février à la salle polyvalente. Les nouveaux sont les bienvenus.

Bonne santé à tous.

Catherine MEYNIER.

LADY'S NAMICS



Pour la 4ème année, l'association a fait sa rentrée début octobre ; une reprise très attendue par les adhérents, suite aux travaux réalisés dans la salle polyvalente.

Un petit bilan de l'année passée a été fait. 44 adhésions ont été enregistrées.

Nous avons bénéficié d'une subvention de la Mairie, qui nous a permis l'achat de matériel (ballons Pilates, haltères, tapis).

De nouvelles disciplines ont été proposées (piloxing, danses orientales, session Pilates) par Virginie.

Nous avons participé à des soirées SALSA au bowling d'Uzès animées par Ludmila, à la marche NATURA au mois de février.

Le réveillon du 31 décembre a été organisé dans la salle polyvalente dans une très bonne ambiance.

Et pour terminer l'année, nous avons organisé, en partenariat avec l'association Soleil Latino Danses, une séance PILATES-YOGA en plein air à Lussan, qui a été très appréciée.

Merci infiniment aux bénévoles, qui ont participé à l'animation tout au long de l'année, Virginie qui nous a fait profiter de son dynamisme, et Cathy pour ses séances de relaxation.

Cette année, Virginie n'étant plus aussi disponible, même si elle essaiera de nous faire profiter d'une séance de temps en temps pour notre plus grand plaisir, les cours de renforcement musculaire seront assurés les jeudis de 19h30 à 20h30.

Le principe de l'association étant basé sur le partage de savoir-faire, chaque membre peut proposer diverses activités ou passions.

Des groupes de marche s'organisent régulièrement.

Merci encore aux participant(e)s pour votre motivation et votre bonne humeur !

N'hésitez pas à rejoindre les Lady'namics et à contacter Audrey SEGURA au 06 16 15 68 33.

Excellente année sportive à tous et toutes !

ARTPENTE LE MONDE

2017 s'achève... avec un petit retour sur nos activités.

Les vacances de février et de Pâques ont accueilli des enfants à l'atelier pour des stages autour de l'Argile avec de belles créations ;

Au printemps les merveilleuses formations yoga des 5 éléments et le programme international MISA (massage entre enfants) complètent et ouvrent de nouvelles perspectives dans ce que l'Association souhaite proposer aux enfants et à leurs parents et ainsi fleurissent de nouveaux ateliers :

Atelier YOGARGILE destiné aux enfants mais aussi aux parents avec leurs enfants. Le contenu : une activité "yoga ludique" menée à partir d'un conte, couplé à une activité argile en lien avec le conte pour découvrir le touché, appréhender la matière, développer sa créativité...

Atelier YOGA DES 5 ELEMENTS pour enfant et/ou Adulte-enfant pour s'accorder un temps de partage. Au mois de juin nous avons offert aux enfants des classes de la Bastide d'Engras et de St Laurent la Vernède un atelier qui s'est déroulé lors de la rencontre des classes au parc de la Bastide d'Engras. Courant juin et juillet c'est au petit parc de St Laurent la Vernède que plusieurs familles ont pu vivre cette expérience.

Durant les vacances d'octobre, nous avons proposé un stage au café associatif les petites mains à Uzès avec pour thème : « Papa, Maman et si on cultivait le plaisir d'être ensemble » ; constitué de toute une série de jeux, d'activités kiné-tactiles...pour se détendre et goûter à la saveur de la relation.

Atelier MISA (Massage in Schools Association) : l'Association intervient depuis le mois de novembre dans la classe de petite et moyenne section de St Laurent la Vernède également à l'école de Blauzac pour enseigner aux enfants un programme de massage entre eux. Cette routine, pratiquée dans plus de 30 pays, réalisée sur les vêtements, vise à améliorer la concentration, favorise l'empathie et renforce le lien...

Depuis la rentrée de septembre en association avec la Roulotte polyglotte, des ateliers Anglais-Bien-être pour les 4-10 ans ont vu le jour. Un mercredi tous les 15 jours durant 2h les enfants se retrouvent pour participer à deux activités, une première partie initiation à l'anglais où ils explorent la prononciation et l'ouïe à travers des chansons, comptines, poèmes et apprennent en s'amusant avec des jeux adaptés et finissent sur une activité artistique. Lors de la 2ème partie : bien-être, les enfants apprennent à ralentir, à respirer, à écouter leurs corps ; les séances variées et ludiques proposent différents outils au travers des exercices corporels, de la respira-

exposition de vieux matériel agricole traditionnel et une tonte de moutons pour le plus grand plaisir des enfants. En collaboration avec l'association Histoire et Patrimoine, nous avons fait venir des sonneurs de trompes de chasse (cor de chasse) qui ont animé la manifestation.

Un grand merci à tous ce qui ont contribué à la réussite de cette foire par leur aide ou leur présence, en particulier Louis Charmasson, l'association Histoire et patrimoine, le café restaurant « Au Solo » et Serge Meynier pour l'animation.

Pour 2018, le marché aux fleurs est prévu le dimanche 06 mai.

Bonne et heureuse année 2018.

COMITE DES FETES



Le comité des fêtes a présenté le 02 décembre son bureau constitué de Serge MEYNIER, Hervé LE FLANCHEC, Inès PICARD, Isabelle PICARD, Catherine MEYNIER, Charlie DUPONT et Enzo PESENTI ; ainsi que ses activités 2018 : à savoir la journée taurine, le samedi 26 mai, la fête votive du 10 au 13 août et enfin les aubades, qui ont eu lieu le samedi avant la fête votive.

Des projets : la reprise du Téléthon en partenariat avec les commerçants et les associations, et quelques soirées.

Rétrospective « des moments forts de la fête votive 2017 »:

- la venue de l'orchestre Greg ARIA qui a connu un franc succès auprès de toutes les générations le samedi soir,
- le dimanche midi, l'incontournable apéro-concert animé par la pena du Midi et Dj Juju en mode Holly Party,
- la dernière bénédiction de l'« Amurier » de l'ACCABAT par l'abbé Jackie.
- la paëlla du lundi soir a réuni 150 convives qui ont dansé avec Thierry Music Show.

Concernant les entreprises qui nous ont sponsorisé, et celles qui souhaitent rejoindre notre action, vous pouvez encore le faire jusqu'à la fin du 1er trimestre ; vous obtiendrez ainsi votre publicité sur nos affiches évènementielles.

Un grand Merci aussi aux jeunes (et moins jeunes) de Saint Laurent et des villages avoisinants qui, de par leur amitié s'impliquent naturellement à la vie du comité.

Adrien GUILLERMOND (président 2017) et Abi ont souhaité se désengager du comité pour des raisons de priorités professionnelles et familiales. Ils restent tout de même des membres actifs.

Le mot de la fin est spécialement dédié à Jean-Pierre MADASCHI qui nous a remis les clés des comptes après de nombreuses années à avoir su faire perdurer une gestion saine de l'association. Nous lui en sommes reconnaissants.

Bonne année FESTIVE à tous.

NATURA SPORTS ET LOISIRS

L'édition 2017 des randos Natura s'est déroulée le dimanche 5 février avec une météo mitigée. Nous avons dénombré environ 800 participants qui ont apprécié nos paysages et le côté convivial de cette journée.

Pour l'année 2018 ce sera le dimanche 4 février, au programme nous aurons 4 types d'activités :

- VTT : parcours 10, 17, 26 et 45 km
- Gravel : 40 km nouvelle discipline en vélo qui utilise les DFCI et la route.
- Pédestre : parcours 11 et 17 km
- Rando-trail (course à pieds non chronométrée) : parcours 11 et 17 km

Les inscriptions se feront à partir de 8h00, vous trouverez au départ un café ou thé, sur les parcours des ravitaillements, et à l'arrivée vous attendront un lot*, une bouteille de vin, le verre de l'amitié et un repas simple mais convivial.

Tarif pour la journée : 10.00 € restauration du midi comprise.

Nous vous donnons rendez-vous le premier dimanche de février au Domaine Natura route de Fontarèches à Saint Laurent la vernede.

Meilleurs vœux pour l'année 2018

*dans les limites des lots offerts.

REFLEX'Ô

L'association Réflex'ô a fêté ses 5 ans d'existence en 2017. Sous l'impulsion de sa présidente, l'association a permis de réaliser des salons, des randos, des soirées, des réunions à thèmes... et tout cela autour de son but : faire découvrir les médecines douces pour se soigner de manière naturelle. Grâce à elle, l'entreprise « Acupression & Plantes » basée sur Cavillargues a vu le jour en octobre. Des conférences, des ateliers d'huiles essentielles, des sorties botaniques sont proposées toute l'année.

Cette année, la soirée « Les amis des amis » en février n'aura pas lieu au vu du non-respect de l'ambiance conviviale et familiale qui était de mise.

Toutefois la rando-repas sera conservée fin septembre / début octobre, avec en plus des 2 heures de balades à

INAUGURATION DE LA GENDARMERIE



C'est le 10 mars que les locaux de la nouvelle gendarmerie ont été inaugurés en présence de Bruno LE ROUX Ministre de l'Intérieur, ainsi que du Préfet Didier LAUGA, du Président du Conseil Départemental Denis BOUAD, du député Fabrice VERDIER, du Commandant du groupement du Gard Colonel Stéphane LACROIX, du Commandant de la compagnie de Bagnols sur Cèze Philippe DAZIANO-LECLERC, du commandant de la brigade de Saint Laurent la Vernède Adjudant-chef Franck TAFFIN et nombreux autres gradés de la gendarmerie. En outre, de nombreux maires du territoire ainsi que diverses personnalités avaient rejoint les gendarmes résidents et la population du village pour assister à cet instant, symbole de l'aboutissement de dix ans de travail d'un dossier compliqué. Après les discours, une petite collation a été servie au public.

REPAS DES SENIORS



Le 22 mars, 92 personnes se sont rencontrées à la salle polyvalente, pour partager le repas annuel offert par la mairie à ses Aînés. Comme l'année précédente, il a été servi par le traiteur "les 5 sens" de Parignargues et animé par Guit'Harmonie. L'excellence du repas et le talent des animateurs ont été salués par le public. La salle avait été décorée bénévolement par Gaétan DI STEFANO "Les Jardins d'Agrigente". A la fin de cette agréable journée, chacun des convives s'est vu offrir une pensée, symbole de l'attention que notre communauté porte à ses Aînés. Les personnes invitées n'ayant pu participer à cette manifestation ont reçu un colis, de sorte que personne n'a été oublié.

PIQUE-NIQUE REPUBLICAIN

Sixième édition pour le pique-nique républicain organisé le 14 juillet, dans le parc. Cette manifestation a réuni un public de tous âges à l'ombre des cèdres : belote le matin, apéritif et animation offerts par la mairie, et repas tiré du sac autour des tables et bancs mis à la disposition par la municipalité. Comme la précédente année, l'animation a été brillamment assurée par le duo "Play".

THÉÂTRE

Le samedi 07 octobre, devant près d'une centaine de spectateurs, les membres de la « Compagnie du Chat Blanc », dirigée par Bernard ROUQUETTE sont venus jouer « Cochons d'Inde », une adaptation de la comédie de Sébastien THIERY. Il s'agissait pour cette troupe d'acteurs amateurs de la première de leur nouvelle pièce. Le public, de plus en plus nombreux chaque année, a pu apprécier le dynamisme de tous les acteurs et le magnifique décor réalisé pour l'occasion.

BENEVOLAT JOURNEES CITOYENNES

Cette année, deux actions ont été réalisées par les bénévoles, Mrs. Jacky Accabat, Francis Giannuzzi et Patrick Pellegrini, venant appuyer Sébastien dans son travail :

- la réalisation des barrières de protection servant de cache aux containers de la place des platanes ;
- la remise en état du chemin des vieux moulins longeant la Tave, par l'étalement de concassé 0/20 issu de la carrière de St Laurent.

D'autre part, Thierry Veyrat a, lui aussi bénévolement, procédé à l'épandage d'engrais dans les platanes, ce qui a eu comme conséquence de développer une magnifique frondaison.

Un grand merci à eux quatre.



MARCHE NOCTURNE

Le 21 juillet, s'est déroulé le marché nocturne des producteurs qui a regroupé une vingtaine de stands. Tables et bancs avaient été installés sous les platanes afin d'accueillir, pour des repas vendus sur place, les visiteurs et promeneurs plutôt nombreux, profitant d'une agréable soirée animée par des danses Flamenco.



COURS D'INFORMATIQUE

En 2017, Mme Léontine LICCHESI a de nouveau assuré des cours d'informatique environ deux fois par mois. En 2018, les cours ne reprendront pas, car les « élèves » ont fait le tour de ceux qu'ils souhaitaient connaître. Ils sont très satisfaits de leur apprentissage et ont acquis les bases de l'informatique et bien plus encore.

Merci à Léontine LICCHESI d'avoir donné de son temps

pendant près de 5 ans et d’avoir fait partager ses connaissances dans la convivialité et la bonne humeur. A noter que des cours d’informatique pourraient être organisés à St Laurent par le centre social intercommunal de St Quentin s’il y a suffisamment de personnes intéressées.

MUSIQUES et CHANTS



A l’initiative de l’association « Chansonyme » dont le président Benoit MARC est habitant du village, plusieurs animations musicales ont eu lieu tout au long de l’année. Tout d’abord, le dimanche 26 mars à la salle polyvalente, un concert du groupe « Triple Scott » a été programmé. Puis, en collaboration avec le restaurant « Au Solo », le 21 juin, à l’occasion de la fête de la musique, quatre séances ont eu lieu dans la cour du café et devant celui-ci avec « CHEVAL 2 TROIS », « MAHÉ », « FANNY » et « CROSRÔD ». Enfin, le 07 juillet, la chanteuse, pianiste et guitariste chilienne Catalina CLARO est venue à la salle polyvalente pour un remarquable concert.



Merci encore à Benoit et Claudine MARC d’avoir fait profiter les St Laurentais de ces représentations de qualité, eux qui à travers « Chansonyme » œuvrent pour la promotion de la chanson française pour le plus grand bonheur du public. Autre divertissement, la samedi 08 juillet, avec l’ensemble : « Les Gaillard d’Avant, chœur d’hommes de la Drôme provençale ». Ces messieurs, avec un répertoire tiré entre autre de traditions régionales, de chansons d’auteur françaises et de chants du monde, ont su donner du plaisir au public présent.

OPÉRATION BRIOCHES

La vente annuelle de brioches, organisée au niveau du département par l’Unapei30, s’est déroulée les 06, 07 et 08 octobre dernier. A St Laurent, des permanences ont été assurées en matinée devant l’épicerie le vendredi et devant le caveau Natura le samedi, afin de vendre les 72 brioches qui nous avaient été données. Comme chaque année, elles ont toutes été vendues, la somme de 416 euros a été remise à l’antenne bagnolaise de l’Unapei. Un grand merci à tous les généreux donateurs et à toutes les personnes (membres d’associations du village, « Epicerie de la Vernède » et « Domaine Natura ») qui ont contribué à la réussite de cette opération.

DON D’UNE BIBLIOTHEQUE A LA MAIRIE



Lors du déménagement de leur maison familiale, la famille PICARD a offert une fort belle bibliothèque à la mairie de St Laurent ; bibliothèque qui trône fièrement dans la salle du conseil municipal. Afin de les remercier, le conseil municipal a invité les généreux donateurs à un sympathique apéritif.

TILLEUL DU CAFE - RESTAURANT

La chute inattendue du tilleul, situé devant le restaurant, n’aura échappé à personne ! Heureusement, il n’y a pas eu de blessés et aucun dégât n’est à déplorer. C’est Jean-Luc PESENTI qui s’est immédiatement et bénévolement proposé pour débiter et dégager l’arbre qui barrait la rue. Un grand merci à lui.



Prochains rendez-vous :

Le dimanche 21 janvier 2018 : Le Loto à la salle polyvalente de St Laurent La Vernède à 14H30

Dimanche 8 avril : Après-midi de Pâques jeux au parc de La Bastide d’Engras

Dimanche 13 mai 2018 : Journée médiévale, fort/place des Platanes de St Laurent. Animations, barbecue...

Vendredi 22 juin 2018 : La fête des Ecoles, place des platanes à St Laurent La Vernède

Pour tout renseignement appelez Mme Bernoin Christelle 04.66.88.22.26.

Un GRAND MERCI !!! A tous nos enseignants, aux parents d’élèves, enfants, amis et famille pour leur soutien et leur fidélité lors des manifestations.

Nous remercions les Municipalités de St Laurent La Vernède, La Bruguière, Fontarèches, La Bastide d’Engras et le Conseil Départemental pour leur soutien.

Nous remercions également les artisans, commerçants et diverses sociétés pour leurs dons.

L’équipe APE et ses adhérents vous souhaite une très bonne année 2018 dans la joie et les rires d’enfants !!!

LOISIRS ET CREATION

L’association a repris ses activités le 03 octobre 2017. Les ateliers de peintures, d’arts plastiques et de théâtre s’adressent aux enfants à partir de 5 ans, aux jeunes et aux adultes de tous âges. Ils ont lieu :

Le mercredi de 14h30 à 16h : atelier arts plastiques pour les 10 à 14 ans et de 16h15 à 17h30 pour les 4 à 6 ans et 7 à 9 ans.

Le mercredi de 17h45 à 18h30 : atelier théâtre pour les ados, enfants (9ans et plus) et les adultes.

En 2017, l’atelier des petits 5/6 ans a repris ses activités : très rapidement, les enfants ont montré une curiosité pour la couleur et les techniques décoratives. Ils ont pu s’initier à l’aquarelle, acrylique, dessin sur feuilles et toiles de différentes grandeurs, mais aussi la peinture sur porcelaine, sur santons, sur verre, sur tissus avec la confection d’un tee-shirt original ainsi que la peinture déco avec la réalisation d’une trousse de pinces et d’autres petites « décors » de fêtes...

Le groupe des adultes a travaillé les techniques de peinture de l’aquarelle et de l’acrylique et des bases de dessin : l’étude de la perspective, des plans successifs (2D), les ombres et les lumières avec le travail des ciels, nuages et de l’eau, les proportions du corps humain et autres, l’étude et la connaissance des couleurs et leurs assemblages pour les 4 saisons.

Une sortie familiale au salon des santons de St Martin de Valgagues, organisée par Mme PITHON a eu lieu en novembre. Parents et enfants ont découvert la création des petits personnages de terre cuite et ont pu rencon-

trer les meilleurs santonniers de la région. Ils ont pu poser toutes les questions voulues, notamment sur le travail et la mise en couleurs.

Les membres des différents ateliers exposeront leurs œuvres lors de l’exposition artistique, organisée par Loisirs et Création et ouverte à tous les artistes de St Laurent et alentours, qui aura lieu pendant l’été 2018.

Vous êtes artistes peintres, sculpteurs sur pierre, terre, bois, fer, photographes, écrivains, poètes et autres techniques artistiques, vous pouvez vous adresser à Mireille PITHON au 04.66.72.83.16 si vous souhaitez participer à cette exposition. Des affiches seront mises en temps voulu précisant les dates.

Si vous avez envie de vous amuser, rejoignez-nous. Vous pouvez contacter pour d’éventuelles inscriptions ou renseignements plus détaillés Mme PITHON, 68 route de Cavillargues (tél : 04.66.72.83.16 ou 06.35.44.37.20), nous vous accueillerons avec plaisir.

Les actions et sorties de Loisirs et Création seront données au fur et à mesure par affichage dans le village.

Les membres du bureau et les élèves de Loisirs et Création vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur, de partage et de bonne santé en cette nouvelle année.

AMIS SANS FRONTIERES

Tous les quinze jours, le lundi après-midi, les tricoteuses se réunissent au foyer Turion pour confectionner des ouvrages offerts par la suite aux maternités, PMI... dans le département du Gard. Des dons de laines sont possibles, la laine étant notre matière première. Merci par avance.

Pour nous joindre :

Mme Eliane DURAND au 04.66.79.02.61.

LES AMIS DE LA TAVE



C’est le dimanche 07 mai sous les platanes et dans la bonne humeur qu’a eu lieu le marché aux fleurs. Les exposants nous ont proposé diverses plantes, fleurs et plants de légumes.

A cette occasion, Louis Charmasson a organisé une

Les sorties scolaires de fin d'année et activités à l'école

- Journée à la Grotte de la Salamandre pour les maternelles avec une activité autour des chauves-souris !!
- visite de l'Aven d'Ornac pour les CP/CE1/CE2 de St Laurent avec une activité pour chaque classe.
- journée nature à la Maison du Gardon de Russan pour les CM1/CM2 des écoles de Fontarèches et La Bruguière.
- stage de musique : les élèves la classe de La Bastide ont pu suivre un stage d'éveil musical sur plusieurs séances.

Juin : La Fête des Ecoles

Le spectacle a eu lieu à l'école cette année. Moment tant attendu par tous, malgré une chaleur accablante, nos têtes blondes nous ont offert un très joli moment, grâce à l'implication de leurs enseignants, que nous remercions vivement.

La fête a continué au même endroit près de la buvette tenue par les parents d'élèves puis avec les hot dogs et assiettes repas prévues pour l'occasion.

Les 24 élèves du CM2 se sont vus offrir une calculatrice pour leur entrée en 6ème. Nous remercions tous les bénévoles, les parents, les enseignants et les membres de l'APE qui ont participé à la réalisation de cette manifestation.

Cette année les membres du bureau APE sont :

Présidente : Bernoin Christelle

Vice-Présidente : Villessèche Marina

Secrétaire : Pettinger Karine

Vice-secrétaire : Jérôme Christophe

Trésorière : Chabrier Bérangère

Août : Marché nocturne de Fontarèches

L'APE a participé au marché nocturne de Fontarèches en vendant des bouteilles d'eau. Soirée d'été très agréable.

Septembre : Temps des Cerises à Fontarèches

Une soirée estivale qui fût un vrai régal : au menu spectacles devant l'église suivi de la paëlla préparée pour 100 personnes devant la mairie par Mr Le Maire de Fontarèches, avec en prime une joyeuse bande de parents d'élèves pour tenir la buvette avant de passer au deuxième spectacle déambulatoire autour de l'église. Un Grand Merci aux habitants de Fontarèches et aux élus pour leur soutien aux enfants des écoles du RPI!!!!

Dimanche 30 octobre : Défilé d'Halloween à St Laurent

Deux groupes d'enfants (maternelles et primaires) répartis en deux trajets différents ont arpenté les rues de St Laurent afin de récolter les bonbons préparés par les

villageois. Effrayants et ravis les enfants sont ensuite allés goûter au foyer Turion. Merci encore à tous les participants d'avoir joué le jeu.



Novembre : vente de chocolats

Les chocolats du commerce équitable ont remporté encore cette année un vif succès, merci à tous les gourmands ! 25% sont reversés directement à l'association !!!

Décembre : Kermesse de Noël

Ce dimanche 17 décembre, 52 enfants sont venus s'essayer, dans la joie et la bonne humeur, aux jeux proposés aux différents stands : maquillage, pêche aux canards, énigmes...le Père Noël était présent pour la séance photos. Par la suite, le goûter partagé avec les familles fût un réel moment de convivialité. L'équipe de l'APE est ravie d'avoir pu offrir cette après-midi passée dans l'ambiance si particulière de Noël !

Lundi 18 décembre : Youpi le Père –Noël est passé !!!!

Le Père-Noël est passé dans chaque classe apportant à chacun des 110 élèves un présent et des papillotes. Il est resté avec les enfants le temps de prendre des photos pour immortaliser l'instant et d'entendre les chants que les enfants avaient répété pour lui .Il est reparti sur la remorque tirée par son tracteur car les rennes se reposaient avant la grande nuit de Noël !! Comme chaque année le goûter offert par les mairies a été distribué avant le départ en vacances à chaque enfant du RPI.



Budget Communal

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	RAR au 31/12	
011	Charges à caractère général	158 086,66	126 149,76			31 936,90
012	Charges de personnel et frais assimilés	145 197,00	128 451,38			16 745,62
014	Atténuations de produits	510,00	460,13			49,87
65	Autres charges de gestion courante	102 845,00	102 270,72			574,28
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		406 638,66	357 331,99			49 306,67
66	Charges financières	64 288,00	1 479,90			62 808,10
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations provisions semi-budgétaires	27 000,00	27 000,00			
022	Dépenses imprévues	10 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		507 926,66	385 811,89			122 114,77
023	Virement à la section d'investissement					
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	801,34	801,34			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		801,34	801,34			
TOTAL		508 728,00	386 613,23			122 114,77
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	RAR au 31/12	
013	Atténuations de charges		3 912,93			-3 912,93
70	Produits des services, du domaine et ventes...	5 683,00	41 727,39			-36 044,39
73	Impôts et taxes	229 054,00	257 945,98			-28 891,98
74	Dotations et participations	180 221,00	185 228,26			-5 007,26
75	Autres produits de gestion courante	25 835,00	40 689,35			-14 854,35
Total des recettes de gestion courante		440 793,00	529 503,91			-88 710,91
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels		33,24			-33,24
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonctionnement		440 793,00	529 537,15			-88 744,15
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		440 793,00	529 537,15			-88 744,15
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		67 935,00				

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 200,00	5 742,00		458,00
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	63 301,34	55 714,09		7 587,25
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	2 864 251,00	1 925 955,99	853 473,00	84 822,01
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement	2 933 752,34	1 987 412,08	853 473,00	92 867,26
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	28 304,00	27 153,89		1 150,11
18	Compte de liaison, affectation (BA, régie)				
26	Participation et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
	Total des dépenses financières	28 304,00	27 153,89		1 150,11
45...	Total des op. pour compte de tiers				
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 962 056,34	2 014 565,97	853 473,00	94 017,37
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections				
041	Opérations patrimoniales				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement				
	TOTAL	2 962 056,34	2 014 565,97	853 473,00	94 017,37
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement	698 989,00	217 832,67	486 942,00	-5 785,67
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 045 899,00	1 778 938,00		266 961,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement	2 744 888,00	1 996 770,67	486 942,00	261 175,33
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	41 402,00	30 891,91		10 510,09
1068	Excédents de fonct. capitalisés	63 251,00	63 251,14		-0,14
138	Autres subv. d'invest. non transf.				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régie)				
26	Participation et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisations				
	Total des recettes financières	104 653,00	94 143,05		10 509,95
45...	Total des op. pour le compte de tiers				
	Total des recettes réelles d'investissement	2 849 541,00	2 090 913,72	486 942,00	271 685,28
021	virement de la section de fonctionnement				
040	Opé. d'ordre de transfert entre les sections	801,34	801,34		
041	Opérations patrimoniales				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	801,34	801,34		

LES AINES DE LA VERNEDE

Le club propose un rendez-vous hebdomadaire chaque jeudi après-midi, pour les jeux de cartes, le scrabble et autres jeux de société. L'année a été également rythmée par des sorties, des découvertes et des rencontres amicales.

Rétrospective 2017 :

Janvier

L'année débute par l'assemblée générale ordinaire du club, l'occasion de revisiter l'année écoulée et d'en faire le bilan mais aussi d'évoquer les projets pour les mois à venir. Le renouvellement ou l'adhésion au club se font aussi principalement à cette occasion, mais il est toujours possible d'adhérer tout au long de l'année. Les galettes et gâteaux des rois, arrosés de cidre, ont clôturé cet après-midi.

Février

Une escapade en bus conduit le club à Salin-de-Giraud pour un excellent repas bouillabaisse.

Mars

Le club fêtant ses 40 ans en cette année 2017, quelques petits plus sont prévus tout au long de l'année. Ce mois-ci, un goûter est organisé et sont fêtés les adhérents nés en ce premier trimestre.

Avril

Une balade est proposée dans la Drôme provençale : autour de Nyons, visite d'une savonnerie artisanale puis d'un des derniers moulins à huile extrayant son huile de manière artisanale. Après le repas, après-midi festif avec un spectacle de transformistes.

Le 19, une journée de présentation de produits pour la maison et accessoires ménagers se déroule à la salle polyvalente. Le repas est offert par la société réalisant la présentation.

Mai

A Bagnols-sur-Cèze, un très beau spectacle à la rencontre de la chanson française, racontée, chantée, interprétée en comédie musicale.

Le 24, rencontre et spectacle avec un musicien et son insolite instrument : le Stick Chapman. Il nous a charmé une partie de l'après-midi autour d'un goûter.

Juin

Un petit tour à la mer, à Port-Leucate. Promenade en bateau, déjeuner à Portel-Corbières puis descente dans les entrailles de la terre, dans une ancienne mine de gypse transformée en cave de vieillissement pour le vin du domaine.

Juillet

Le rendez-vous très apprécié pour le repas moules-frites sous les platanes. Les anniversaires du deuxième trimestre sont fêtés à cette occasion.

Septembre

Les 13, 14, et 15 un groupe d'adhérents prend la direction du Sud-Ouest. Installés à Albi, nous visitons cette charmante ville. Le lendemain, c'est Toulouse avec la découverte sur le site Jean-Luc Lagardère de la chaîne d'assemblage de l'Airbus A380. A côté, le musée Aeroscopia expose de nombreux avions français et étrangers, en particulier le Concorde. Sur le chemin du retour, succulent repas cassoulet à Castelnaudary.

Octobre

C'est le moment de fêter dignement les 40 ans du club. A la salle polyvalente, le repas de fête est accompagné par une animation et un spectacle intitulé De Sète à Marseille. Cinq musiciens, chanteurs et comédiens laissent dans le cœur de chacun un excellent souvenir.

Novembre

Présidente et secrétaire représentent le club à l'assemblée générale départementale de Générations Mouvement – Les Aînés Ruraux qui s'est tenue cette année à Bagnols-sur-Cèze.

Le 26, c'est le traditionnel loto du club, un rendez-vous toujours apprécié. Beaucoup de jolis lots grâce à la générosité des adhérents et des commerçants du village et des alentours, qu'ils en soient remerciés.

Décembre

Le 7, une journée commerciale est organisée en Ardèche. Après la présentation des produits, le repas satisfait les gourmands. En fin d'après-midi, après s'être divertis, chaque participant repart avec un cadeau surprise.

Et pour finir l'année des 40 ans du club au mieux, un sympathique goûter de Noël est organisé, au cours duquel sont fêtés les anniversaires des adhérents nés au second semestre. Joie et bonne humeur sont toujours au rendez-vous, une signature constante du club.

Belle et bonne année 2018 à tous

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU R.P.I. (A.P.E.)



Janvier : Le Loto

Cette année encore le loto aura fait des heureux, de nombreuses quines et cartons pleins étaient à gagner : bons cadeaux, produits locaux, lampe design offerte par Mr Pettinger de la société « Scrap », soins relaxants et beauté et le gros lot un séjour au parc d'attractions « Port Aventura » en Espagne.

Mai : Le Vide grenier

Le vide grenier a rassemblé une vingtaine d'exposants qui, à l'ombre des platanes, ont pu se restaurer grâce au barbecue organisé pour l'occasion par l'équipe de l'APE.

LA CAVE COOPERATIVE

C'est à la fin du 19ème siècle, dans un contexte de surabondance de vin sur le marché, que le mouvement de coopération va s'enclencher, avec l'idée de contourner les intermédiaires (courtiers et négociants) qui imposent leur loi. La construction des premières caves coopératives date de 1905. L'idée n'est pas seulement de vendre en commun, mais aussi de vinifier et élaborer le vin en mutualisant les moyens techniques.

A St Laurent, l'idée fait son chemin dans le monde viticole, et se concrétisera en 1925. Au préalable, la décision est prise lors d'une réunion présidée par le Maire, Jean Pujolas, le 9 novembre 1924. Cette assemblée compte 78 vignerons provenant des villages de St Laurent La Vernède, La Bastide d'Engras et Fontarèches. Ils souscrivent 4405 parts s'élevant à la somme de 110.125 Frs, à verser avant le 10 décembre 1924.

Il faut également trouver un emplacement : lors d'une séance du conseil municipal de St Laurent La Vernède, en date du 18 décembre 1924, l'assemblée vote à l'unanimité la cession d'un hectare de terrain situé Serre de Pié Long, section E, détaché de la parcelle n° 35 (route de la Bastide d'Engras), au prix de 50 Frs. La vente a lieu le 1er février 1925. S'ensuit le choix des entreprises pour la construction des bâtiments et des cuveries : Jean Thuile ingénieur constructeur à Montpellier, Richard Ducros à Alès pour la charpente métallique, Ets Legrand à Bagnols sur Cèze, pour le matériel de cave...

Le gérant et sa famille sont logés dans un appartement exigu, orienté plein Nord, attenant à la cave. Celui-ci devient rapidement inapproprié et la décision est prise de construire un logement décent, réalisé en 1961. Le gérant, Daniel Valladier et sa famille y emménagent en 1962.

A la suite de différents agrandissements, sa capacité sera portée à 32.000 hectolitres. Au cours des années 1975/1980, la cave passe d'un encépagement quantitatif à un encépagement qualitatif.

Mais la crise viticole de 2004 entraînera une baisse de production qui obligera la cave à fusionner avec celle de Foissac le 10 juillet 2006, regroupant également celles de Vallabrix et Euzet. Mais voilà qu'après rénovation, depuis juillet 2017, notre cave a repris du service grâce à la vinification de rouge, rosé et blanc de Côtes du Rhône ; 2018 verra la vinification de vin de pays et l'apport de la vendange des vignes de Saint Laurent. Une nouvelle jeunesse pour notre vieille cave ?

Cette cave a été gérée au fil des décennies par :

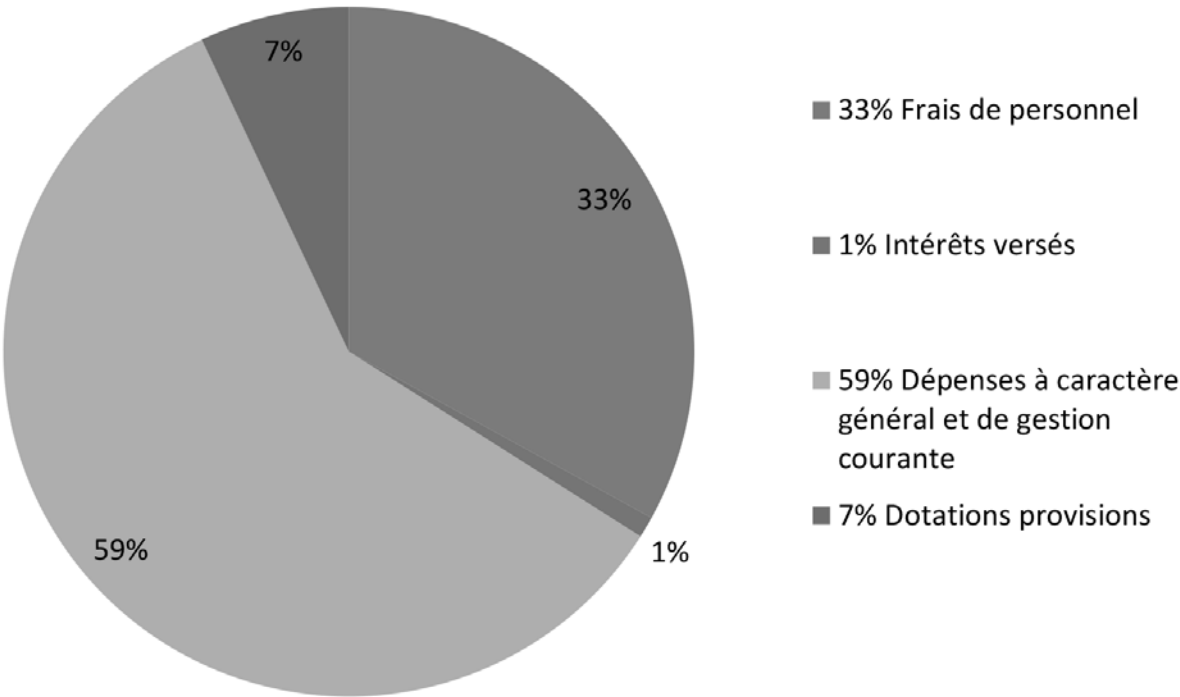
PRESIDENTS		GERANTS	
Eloi Salvan	(1925-1930)	Roger Laborie	(1925-1930)
Louis Bourguet	(1930-1935)	Léonce Espitalier	
Henri Vallat	(3 mois en 1935)	Clary	
Raymond Lafont	(1935-1945)	Mercier	(1945-1948)
Adrien Plantevin	(1945-1949)	Emilien Blanchard	(1948)
Paul Boisson	(1949-1960)	Paul Mégier	(1948-1949)
Jean Dufaud	(1960-1961)	Gilles Felon	(1949-1954)
Paul Boisson	(1961-1969)	Saud	(1954-1957)
Raymond Truc	(1970-1974)	Daniel Valladier	(1957-1972)
Lucien Boisson	(1974-1997)	Gérard Cantessan	(1972-2000)
André Boisson	(1997-2006)	Patrice Robert	(2000-2006)

Sources : Caves coopératives en Languedoc Roussillon - Répertoire des caves coopératives du Gard – Robert Bouvier.



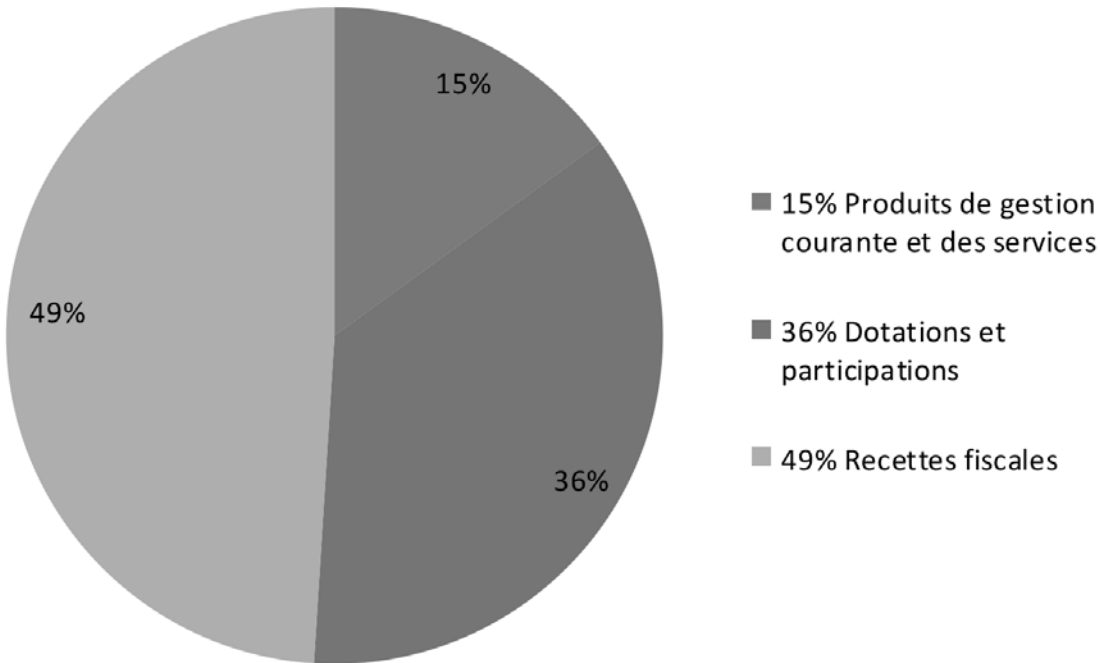
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Budget communal 2016



RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Budget communal 2016



CARRIERE DE GRANULATS

A l'issue de l'enquête publique I.C.P.E. (Installation Classée Pour l'Environnement), qui s'est tenue du 24 octobre au 25 novembre 2016 et pour laquelle le commissaire enquêteur avait rendu un avis favorable, M. le Préfet du Gard a signé l'arrêté préfectoral n° 17-017N, le 31 janvier 2017.

M. le Préfet autorise donc la société « Les Calcaires du Gard » à exploiter une carrière de roche massive au lieu dit « Bois de St Laurent » et ce pour une durée de 30 ans. Cet arrêté vient pointer la fin des formalités administratives de ce projet d'intérêt général.

Par ailleurs pour la troisième année, la Commission Locale Environnement (C.L.E.) s'est réunie le jeudi 16 novembre 2017. A cette occasion, l'exploitant a présenté le bilan de l'activité 2017 et le cabinet ECO-MED le suivi écologique de la carrière.

Les constatations effectuées par le cabinet d'étude montrent que l'exploitation de la carrière n'a, jusqu'à ce jour, aucune incidence sur le développement de la faune et la flore, et qu'il a même été constaté la prolifération de plantes comme l'aristoloche pistoloche et de nombreux chiroptères autour du site.

Les mesures compensatoires prévues dans l'arrêté préfectoral ont été réalisées par le carrier. Il s'agissait d'effectuer une plantation sur un terrain communal.

Ces travaux ont été confiés à l'ONF ; en accord avec la commune la plantation a été réalisée en forêt communale sur la parcelle n° 22, d'une superficie de 1 ha. Le technicien territorial, M. Henry, a suivi les travaux de préparation du sol et sélectionné des essences d'arbres qui puissent s'adapter à la nature difficile du terrain.

La parcelle n° 22 a fait l'objet des travaux suivants :

- Mise en andin des blocs rocheux à l'aide d'une pelle-teuse,
- Broyage mécanique et manuel de la végétation,
- Sous-solage à la dent Riper derrière un bulldozer,
- Plantation de 810 plants de feuillus et résineux en godets (100 peupliers blancs, 150 chênes pubescents, 160 chênes chevelus et 400 pins maritimes).

AMENAGEMENT DE LA TRAVERSE DU VILLAGE

La première réunion du chantier d'aménagement de la traversée du village s'est tenue le lundi 9 janvier en présence des entreprises. Cette réunion a marqué le début des travaux qui se sont prolongés jusqu'à fin juillet, juste avant les vacances. Sept mois auront été nécessaires pour finaliser la tranche 1. Des travaux supplémentaires indispensables ont été rajoutés à ceux prévus lors de l'étude à l'initiative du S.I.A.E.P.A (syndicat des eaux et assainissement) et de la mairie.

En effet, la canalisation d'adduction de la commune a été remplacée et déviée sur la route départementale, une borne à incendie a été installée au quartier des Rabades, les lignes électriques et téléphoniques ont été mises en discrétion.

Ces travaux ont bien évidemment rallongé la durée du chantier d'une douzaine de semaines occasionnant des contraintes pour les habitants, mais ne pas les faire aurait été dommage : tous les réseaux secs et humides sont maintenant neufs et opérationnels et ce pour de nombreuses années. Un échange de terrains a été effectué entre la mairie et M. Jérémie PAGES afin de permettre la création d'un fossé d'écoulement des eaux le long de la route départementale.

Le montant total de travaux s'établit à : 648.482 € H.T. Les subventions obtenues s'élèvent à 494.443 € ce qui représente un taux de 76,2 %.

En marge de ce chantier, un réseau de pluvial a été installé sous la rue des Platanes. En effet, un ensemble de grilles permettant de capter les eaux provenant du Sifflet a été installé ; il dessert un réseau pluvial enterré sous la chaussée. Ce dispositif vise à réduire, voire à supprimer dans la majorité des cas, les eaux de surface de la rue des Platanes.

Facture de l'opération : 32.000 € H.T.



INSTALLATION DE LA CLIMATISATION AU GROUPE SCOLAIRE ET A LA SALLE POLYVALENTE

Après la réception des différentes subventions demandées au député Fabrice VERDIER et à la Région ainsi qu'un fonds de concours de la Communauté de Communes Pays d'Uzès, les travaux ont pu être réalisés dans les locaux des écoles et de la salle polyvalente.

Dans les classes primaires, dans la maternelle, dans le dortoir et dans le réfectoire de la cantine des climatiseurs réversibles ont été installés juste avant que la saison chaude ne débute pour le plus grand bonheur des occupants.

Dès le mois d'octobre, les travaux de la salle polyvalente ont pu démarrer : réfection des peintures de l'entrée, de la salle principale et pose de la climatisation réversible. Cet équipement permettra aux utilisateurs de la salle polyvalente d'organiser des événements avec une température ambiante acceptable et de pouvoir maintenir les portes fermées en période estivale et ce afin de garantir l'isolation acoustique des lieux.

BUREAU SUITE AUX ELECTIONS DE MARS 2014

Président :

M. DUVALET Claude

Tel : 06 86 24 66 38

1er Vice-Président :

Mme RIBIERE Cécile

Tel : 06 29 51 49 77

2eme Vice-Président :

Mme STOFELS Dominique

Tel : 07 85 64 57 99

Commune de St Laurent La Vernède

Titulaires :

RIBIERE Cécile, PICARD Vincent

Suppléants :

COMBE Claude, DELARBRE Jean

Commune de Fontarèches

Titulaires :

ALMERAS Alain, STOFFELS Dominique

Suppléants :

MEJEAN Patrick, DOHET Jean Charles

Commune de la Bruguière

Titulaires :

DUVALET Claude, SADARGUES Jean

marie

Suppléants :

BASTIDE Fabien, SOUPE Vincent

Un des rôles des vices-présidents est de fournir un complément d'information sur des prestations relevant des compétences du SIAEPA. Ceux-ci sont les interlocuteurs privilégiés pour les abonnés de chaque commune.

Permanence de Président : tous les vendredis de 10 heures à 12 heures (en dehors de ces horaires, veuillez prendre RDV)

Secrétariat :

Mme MENDEZ Christine

Tel : 04 66 72 88 21 Fax : 04 66 72 83 31

Mail: siaepa.stlaur@orange.fr

Service technique :

Mr VERNASSAL Jean Marie

Tel : 06 76 83 26 11

Mail : siaep.stlaur@wanadoo.fr

M. BENEZETH Christophe

Tel : 06 32 11 89 53

BUREAU Le secrétariat ainsi que le bureau des techniciens sont regroupés au : 7, Impasse de La Durande à Saint Laurent La Vernède

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 13 heures 30 à 16 heures 30

Mardi et Jeudi :

9 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 16 heures 30.

Vendredi : 9 heures à 12 heures.

Horaires Services techniques :

Lundi au Vendredi :

8 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 heures 30.

Tout d'abord, je voudrais rendre hommage à un membre du comité syndical, qui nous a quitté brutalement cette année. Il s'agit de Monsieur Jacques Gayte qui a siégé au bureau de la collectivité depuis le 05 avril 1989 en étant pré-

sent à toutes les réunions, toujours apte à trouver une solution technique aux différents problèmes rencontrés sur les réseaux. Nous avons perdu une des mémoires de notre collectivité.

REALISATIONS 2017

Fin des Schémas Directeurs Eau Potable et Assainissement lancés en 2014,

Travaux sur canalisations eau potable et assainissement suite aux schémas directeurs,

Finalisation du zonage d'eau potable,

Déplacement canalisation quartier

Colombier à Saint Laurent La Vernède,

Fin des travaux de remplacement cana-

lisation située au Fez sur la commune de

Fontarèches (3ème tranche),

Travaux d'aménagement de la traversée

de la commune de St Laurent La

Vernède,

Remplacement d'une centaine de comp-

teurs d'eau (vieux + de 15 ans),

Dépôts dossiers (29 septembre),

demande de subvention auprès du

Conseil Départemental pour la réalisa-

tion de la réalisation et stockage de la

nouvelle ressource en eau potable et de

réhabilitation de la station d'épuration

de Saint Laurent La Vernède.

PROJETS 2018

- Lancement de la création et stockage

d'une nouvelle ressource en eau

potable pour un montant estimé à

1.640.000,00 € HT,

- Maillage secteur les Hors à Fontarèches

estimé à 190.000,00 € HT,

- Construction station épuration de

Saint Laurent La Vernède pour un

montant estimé à 515.000,00 € HT,

Suite à ces projets, la collectivité a été

dans l'obligation d'augmenter le prix

de l'eau afin de constituer des réserves

qui serviront à financer la partie de ces

travaux qui n'aura pas éligible aux

subventions.

TARIFS INCHANGES

POUR 2017/ 2018

Abonnement eau potable :

65.69 € (ø25)

78.74 € (ø32)

90.93 € (ø40)

Abonnement assainissement collectif :

44.79 €

Consommation eau potable :

1.74 € le m³

Consommation assainissement :

1.05 € le m³

Participation "aide à l'implantation et

suivi de réalisation "d'un dispositif

ANC : 234.00 € HT dans le cas d'une

demande de permis de construire (Dans

le cadre de la délégation de compétence

du Spanc par la Communauté de

Communes du Pays d'Uzès)

Participation pour le financement du raccordement à l'eau potable : 700.00 €

Participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC):

4500.00 €

Intervention ouverture/fermeture d'une

bouche à clé d'un branchement d'eau

potable : 45 €

Redevance pollution au 01/01/2017

Redevance pour pollution : 0,29 €

Redevance pour modernisation des

réseaux de collecte : 0,155 €

RAPPEL TRES IMPORTANTS AUX ABONNES

- FUIITE sur canalisation d'eau potable après compteur d'eau (celle-ci doit être éligible suivant le décret 2012-1078 du 24 09 2012 consultable sur Internet)

Les abonnés doivent informer la collectivité qui constatera sur place l'anomalie avant travaux et confirmera la réparation effectuée par un artisan. (facture détaillée et acquittée)

Aucun écrêtement ne sera pris en compte si la procédure n'est pas respectée (les constatations seront faites par le service technique durant les horaires de travail des agents et hors de ces périodes par le Président ou les Vice-Présidents) Téléphone ci-dessus.

- Les analyses d'eau sont consultables sur le site internet de l'Agence Régionale de Santé,

<http://www.ars.occitanie.sante.fr/fiches-d-information-du-gard.104154.html/>

- Les factures d'eau sont payables uniquement à la Trésorerie d'Uzès, le SIAEPA émet les factures mais ne doit en aucun cas recevoir leur règlement,

- En cas d'absence durant la période des relevés des index, l'agent met dans

vosre boîte aux lettres un avis de

passage qui doit nous être retourné

par tout moyen à votre convenance,

soit par courrier, soit par mail à

siaepa.stlaur@orange.fr. Ayant ren-

contré des problèmes de réception,

nous ne souhaitons plus que les index

soient communiqués par téléphone.

Tout le personnel du SIAEPA ainsi que les

délégués de chaque commune, vous

présentent leurs meilleurs vœux pour cette

nouvelle année.

Le Président Claude DUVALET

Le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de la région d'Uzès assure la gestion des déchets sur 34 communes.

LES DÉCHÈTERIES

Carte d'accès obligatoire

Déchèteries	Jours d'ouverture	Horaire	Fermeture les jours fériés
Uzès	du Lundi au dimanche matin	De 8h30 à 11h45 et de 14h00 à 17h15	
Fournès	Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi		
Lussan	Lundi, mercredi et samedi		
Vallabrix	Mardi, mercredi et samedi		

Le **débarass'utile** : récupération tous les 1^{ers} mercredis du mois sur Fournès et les 3^{èmes} mercredis du mois sur Lussan des objets réutilisables, apportés le jour même, pour être donnés à Emmaüs et bénéficier ainsi d'une seconde vie.

COLLECTE DES BACS

Pour rappel, les déchets de ResTE (Résidus des tris effectués) de votre commune sont collectés **tous les vendredis**. Ils doivent être placés dans les bacs individuels marron que nous fournissons sur demande, avec une étiquette à votre nom. Une seconde collecte a lieu en juillet et août les mardis.

Si vous ne disposez pas de bac ou si vous ne vous êtes pas fait connaître de nos services, nous sommes à votre disposition au **04.66.22.13.70**

Afin d'éviter tout problème d'oubli, nous vous prions de bien vouloir **sortir votre bac la veille au soir et de le rentrer après le passage de nos équipes.**



Ces déchets de ResTE doivent être mis dans des sacs fermés.

Tous les déchets recyclables (emballages vides, verre, papiers), les encombrants, les textiles ainsi que les toxiques sont strictement interdits

DES QUESTIONS ?

- Vous venez d'emménager et vous avez besoin d'un bac ?
- Vous quittez votre habitation ? Votre famille s'agrandit et donc vous produisez plus de déchets ?
- Vous souhaitez des renseignements complémentaires sur le tri, le compostage ou les déchèteries ?

N'hésitez pas à nous contacter : 04.66.22.13.70

DEMANDE D'UN COMPOSTEUR



Le SICTOMU met à disposition des composteurs pour chaque foyer possédant un jardin. Ce dispositif vous permet de réduire considérablement le volume des déchets de votre bac marron tout en fabriquant du **compost 100% naturel**.

Une participation de 15€ ou 20€ vous est demandée selon le modèle. Lors de la prise de rendez-vous pour la livraison du composteur, des fiches pratiques vous seront fournies. Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter ou rendez-vous sur notre site : www.sictomu.org



LES COLONNES DE TRI

NOUVEAU

Tous les pots, boîtes, barquettes et bords en plastique

Tous les flacons et bouteilles en plastique

Tous les emballages métalliques

Tous les films et sacs en plastique

Papiers

Emballages Ménagers Recyclables

Verre

DÉPOSEZ UNIQUEMENT

DÉPOSEZ UNIQUEMENT

Bouteilles, bocaux et pots en verre

Les travaux de climatisation ont été réalisés par l'entreprise EGIS d'Uzès, ceux-ci s'élèvent à 20.127 € H.T. pour le groupe scolaire et à 16.542 € H.T. pour la salle polyvalente. La réfection des peintures, réalisée par Pierre Olivier CAMBON, s'établit à 1.584 € H.T. Le montant des subventions attribuées est de 7.000 € pour le groupe scolaire et de 3.028 € pour la salle polyvalente.

Dans un même temps, la machine à glaçons qui était là depuis l'origine en 2000 a été remplacée : coût de l'équipement : 1.621 € H.T.



Depuis la loi de 2012, les cérémonies du 11 novembre rendent hommage à l'ensemble des Morts pour la France, à ceux tombés lors de la Grande Guerre, lors de la Seconde Guerre mondiale, lors des guerres de décolonisation.

A cette fin, le Conseil Municipal a décidé d'installer une stèle du souvenir sur le jardinet de la place du Monument aux Morts. Sur la plaque commémorative figurent deux dates : 8 mai 1945 qui marque la fin de la 2ème guerre mondiale et 19 mars 1962, le cessez le feu en Algérie. Cette stèle sera inaugurée prochainement lors d'une cérémonie, en présence des anciens combattants.

NOUVEAU LOCAL DES JEUNES

L'ancien local des jeunes étant trop exigü, le vestiaire visiteurs du football a été rénové afin que les jeunes de la commune puissent se retrouver dans un lieu plus spacieux et convivial. Les travaux d'aménagement ont été réalisés par l'employé communal : peinture des murs, installation d'un point d'eau, pose d'étagères et installation d'un réfrigérateur.

Ce local est bien évidemment à la disposition de tous les jeunes sans distinction, le respect mutuel est de règle dans cet espace commun.

ENTRETIEN DE LA PLACE DES PLATANES

Après deux épandages d'engrais liquide en automne et au printemps (1000 litres en tout), les soins habituels ont été prodigués aux platanes de la place : taille du bois mort, élagages ponctuels et traitement des branches malades par l'entreprise CLEMENCON de Navacelles. Le montant total des opérations s'élève à 4.800 € T.T.C.

INSTALLATION D'UNE STELE COMMEMORATIVE

(place du Monument aux Morts)



ABATTAGE DES PINS

Les deux grands pins caractéristiques de l'entrée du village, situés sur le trottoir du parc municipal ont dû malheureusement être abattus. Ces deux imposants conifères de plus de trente mètres de haut menaçaient de tomber, les trottoirs commençaient à se déformer dangereusement ; leur chute aurait pu faire des dégâts considérables aux habitations environnantes et au bus scolaire, garé souvent en dessous.

Les opérations d'abattage ont été confiées à l'entreprise spécialisée CLEMENCON de Navacelles, le montant de la facture s'élève à 2.400 € T.T.C.



INSTALLATION D'UNE MAISON DE SANTE PLURI-PROFESSIONNELLE DANS LE BASSIN DE LA TAVE

Notre commune participe avec quatre autres communes du bassin de la Tave, de Pognadoresse à La Bruguière, au projet de création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) rassemblant en un même lieu des médecins généralistes, des infirmières, des kinésithérapeutes, une ergothérapeute et une orthophoniste.

L'objectif consiste non seulement à assurer une continuité des soins la nuit et le week-end mais aussi à travailler en lien avec l'ensemble des professionnels du territoire, à aider les patients en termes d'accessibilité et d'information et à soutenir les aidants.

La pratique médicale au sein d'une telle organisation, s'apparentant à celle d'un dispensaire, permet une meilleure prise en charge des patients, une amélioration du suivi médical et un accès permanent au dossier médical pour les praticiens ce qui accroît la qualité des soins.

Le projet est porté par l'association Action Santé Accessibilité (ASA), créée à cet effet par une douzaine de professionnels de santé, laquelle élabore actuellement le projet de santé qui sera soumis à l'agrément de l'Agence Régionale de Santé (ARS) en avril 2018. L'ASA s'est également fixé pour mission le recrutement d'autres professionnels de santé afin d'élargir au maximum la réponse aux besoins médicaux sociaux de la population de ce bassin de la Tave et des communes environnantes.

Une étude de faisabilité a été confiée par les 5 communes à un cabinet d'études, lequel proposera en outre le meilleur emplacement.

AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DU VILLAGE (tranche 2)

La poursuite de l'aménagement de la traversée du village sur le CD23 est à l'étude. La tranche 2 s'étendra du carrefour principal jusqu'au panneau de sortie d'agglomération.

Les travaux seront de même nature que ceux de la tranche 1 : traitement des eaux pluviales (pose de buses, fossés...), création d'un trottoir accessible PMR (Personnes à Mobilité Réduite), installation de deux plateaux ralentisseur au niveau du parc et réhabilitation de la chaussée en enrobé.

Comme pour la tranche 1, ce projet va être présenté à la prochaine réunion de la commission permanente du Conseil Départemental qui doit se tenir en début d'année. Une subvention va être également demandée à l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et à la Région Occitanie dans le cadre du dispositif "Embellissement cœur de village".

REHABILITATION DU CHEMIN « ANCIENNE ROUTE DE SAINT MARCEL »

Les travaux sur l'ancienne route de Saint Marcel vont démarrer prochainement. En effet, la subvention obtenue dans le cadre des amendes de police va permettre de réaliser cet aménagement sécuritaire destiné aux rive-

rains et aux promeneurs désirant se rendre au centre du village sans emprunter la route de Bagnols.

Le traitement des eaux pluviales va être assuré par un fossé calibré et des buses. La chaussée sera réalisée en gravier compacté afin qu'elle soit accessible à tous.

PROGRAMME DE REHABILITATION DE LA VOIRIE COMMUNALE

Les travaux d'aménagement de la tranche 1 étant maintenant terminés, un programme de réhabilitation de la voirie va être lancé cette année. Ainsi, le chemin de la Guyon, l'impasse de la Durande et le chemin de Roquevinière vont être refaits. Si les possibilités financières de la commune le permettent, le dernier tronçon du chemin des Vieux Moulins pourrait être restauré également, l'étude du projet le dira.

Projets

RESTAURATION DE LA MAISON DANS LA FORT

Les travaux en cours n'ont pas permis à la commune de s'engager sur le dossier de restauration de la maison du Fort. Néanmoins, ce projet va faire l'objet d'une étude par un architecte en 2018..

TOILETTES DU PARC

Les raccordements au réseau du tout à l'égout étant temporairement gelés, le projet d'installation de toilettes publiques traditionnelles au parc est mis entre parenthèses pour l'instant. Néanmoins, le conseil municipal va étudier la possibilité d'installer des toilettes sèches. Cette solution écologique est tout à fait possible, une petite étude interne va être lancée en ce début d'année.

ECLAIRAGE PUBLIC

Une nouvelle tranche de rénovation de l'éclairage public est envisagée en 2018, dans un même temps, l'installation de l'éclairage public au parc municipal ainsi que le remplacement des candélabres de la place des Platanes pourraient être effectués. Ces travaux feront l'objet d'une demande de subvention auprès du Syndicat Mixte d'Electrification du Gard (S.M.E.G.).

INSTALLATION D'UN AFFICHAGE D'INFORMATION LUMINEUX

Le conseil municipal réfléchit à la mise en place d'un affichage lumineux d'information. Des devis ont été demandés aux différents fournisseurs du marché. Le coût d'achat n'est pas le seul élément à prendre en considération, il faut aussi compter sur les frais de maintenance et d'entretien éventuels.

STATIONNEMENT PLACE DE LA MAIRIE

Une étude va être menée pour organiser le stationnement des véhicules devant la mairie. En effet, quatre ou cinq places de parking pourraient être créées en réservant un emplacement aux personnes en situation de handicap.

Ecoles du regroupement pédagogique

La rentrée scolaire s'est déroulée le lundi 04 septembre dernier. Les élèves de petite section de maternelle ont découvert leur école et leur enseignante avec beaucoup d'émotion mais sans trop de pleurs dans l'ensemble. Les autres enfants semblaient contents de retrouver leurs camarades après les longues vacances d'été.

Les 110 élèves, sont répartis en cinq classes comme suit :

- Petite et moyenne section de maternelle : 22 élèves à Saint Laurent La Vernède (Mme LOYER)
- Grande section de maternelle et CP : 24 élèves à La Bastide d'Engras (Mme ANDIOC)
- CP et CE1 : 20 élèves à St Laurent La Vernède (Mr ANDIOC)
- CE2 et CM1 : 22 élèves à Fontarèches (Mr DRE-LANGUE)
- CM1 et CM2 : 22 élèves à La Bruguière (Mme LAPIERRE)

A noter, le départ de Mme RATEAU à la suite de la fermeture d'une classe due à la baisse des effectifs (moins 7 élèves par rapport à l'année scolaire 2016/2017).

Grâce à l'aide financière des 4 mairies et de l'A.P.E, les enseignants ont déjà prévu quelques activités :

- Rencontres sportives USEP
- Prix des lecteurs et éducation à la citoyenneté (GS)
- Tri des déchets (CP-CE1)
- Escalade (GS-CP-CE1)
- Rallye langues avec le collège (CM1-CM2)
- Sorties de fin d'année

Au cours de l'année 2017 des aménagements ont été réalisés dans les écoles par les mairies concernées :

Saint Laurent La Vernède : installation de la climatisation dans toutes les classes et la cantine.

Fontarèches : installation d'un tableau numérique.



Syndicat du regroupement pédagogique

(Syndicat Intercommunal Pour le Regroupement Pédagogique de la Vallée de la Tave)

RYTHMES SCOLAIRES :

Une enquête réalisée par les enseignants auprès des parents d'élèves du regroupement pédagogique intercommunal a montré une large majorité en faveur du retour à la semaine de 4 jours.

Dès lors, le conseil d'école et les élus du SIRPVT, ont demandé conjointement au rectorat, comme le permettait le décret paru le 27 juin 2017, une dérogation pour modifier le temps scolaire sur huit demi-journées sans le mercredi. Le 13 juillet, le rectorat a accordé cette dérogation pour les trois années à venir.

L'organisation de la semaine est donc redevenue la même qu'avant la réforme des rythmes scolaires.

GOÛTER DE NOËL

Comme chaque année, à la veille des vacances de Noël, un goûter a été offert à tous les élèves par le syndicat intercommunal.

TRANSPORT SCOLAIRE :

Rappel : La carte de transport doit être demandée directement au conseil départemental via le site internet www.gard.fr, rubrique transports scolaires. Coût : 70 € pour l'année scolaire 2017/2018.

CANTINE/GARDERIE :

Au cours de l'année scolaire 2016/2017 : 7680 tickets de cantine et 1870 tickets de garderie ont été vendus. En moyenne ce sont donc 55 enfants qui ont fréquenté la cantine chaque jour.

Juste avant la rentrée, dans le cadre de la mise aux normes de la cantine, un lave-vaisselle professionnel et ses accessoires ont été installés. Cout de l'opération 5057 € TTC.

Rappel : La garderie fonctionne de 07h30 à 08h45 et de 16h45 à 18h00 à l'école de St Laurent. La vente de tickets de cantine et/ou de garderie a lieu les lundis et jeudi de 16h45 à 17h15 à la cantine.

